

Axe de prévention : **Régulations collectives, Communication, Organisation**

Objectif : Renforcer le positionnement transversal des services du Cabinet

Impacts souhaités :

- Changer l'image en interne du Cabinet
- Développer la reconnaissance du travail
- Rendre visible le travail réel et les contraintes de chacun
- Renforcer la collaboration et le dialogue avec les autres directions et avec les élus
- Accompagner les changements au regard des enjeux futurs
- Anticiper les transformations
- Préserver la santé physique et mentale des agents

Action(s) à mener :

- 1) Favoriser la collaboration et les échanges entre les services du Cabinet et les autres services
 - a. En CODIR rappeler le rôle de conseil et d'appui des services du Cabinet, solliciter les collaborations
 - b. Solliciter des temps d'échange sur la réalité du travail des services

- 2) Mettre en place des temps d'échanges et de travail entre les agents des services du Cabinet et les agents d'autres services
 - a. Echanger autour des méthodes de travail et définir des procédures communes
 - b. Renforcer et cadrer la collaboration avec le SASS
 - c. Organiser des réunions
 - i. sur les plans de communication liés aux manifestations de la ville
 - ii. entre le Logement, les ST et le CCAS sur des problématiques partagées (environnement des logements, cas particuliers...)

- 3) Proposer un appui-conseil aux élus sur les relations avec l'administration et le Cabinet
 - a. Elaborer un livret d'accueil pour les élus présentant la collectivité et la fonction publique territoriale

- b. Proposer une réunion de présentation entre les élus et les directeurs
- c. Proposer une formation pour accompagner les élus dans leur prise de fonction

Quand ?

Dès à présent

Qui ?

Fiche Actions 1 - Groupe de travail Cabinet 06 février 2014

- 1) Directrice du Cabinet
- 2) Directrice et chef de services, agents volontaires en fonction des problématiques
- 3) Directrice du Cabinet, implication de la Communication et des RH

Axe de prévention : Régulations individuelles et collectives, Management et Organisation

Objectif : Améliorer le fonctionnement et les conditions de travail au sein des services du Cabinet

Impacts souhaités :

- Renforcer la qualité des relations de travail
- Améliorer l'environnement de travail
- Réduire l'impact du stress sur les agents et les encadrants
- Renforcer le sens au travail
- Continuer à responsabiliser chacun
- Renforcer l'équipe managériale

Action(s) à mener :

- 1) Faciliter la compréhension du travail réel, des difficultés et des contraintes de chacun
 - a. Individuellement : mettre en place des temps d'échanges avec l'encadrement, s'appuyer sur les entretiens annuels
 - b. Collectivement : réunions de service, réunions de travail
 - c. Favoriser la communication ascendante (reporting, problèmes) et descendante (information)
- 2) Continuer la résolution collective des problèmes identifiés
 - a. Amélioration des espaces de travail : rangement, archivage, outils
 - b. Proposition de mise en place d'un forfait Week-End pour la location des salles municipales
 - c. Analyse des outils de communication (print, web, évènementiel) pour une optimisation et une priorisation de ces outils
- 3) Continuer à structurer l'activité des différents services de façon participative, en favorisant le dialogue et les explications
 - a. Poursuivre la clarification des rôles, des responsabilités et des missions de chacun
 - b. Continuer à responsabiliser chacun : solliciter les avis dans la résolution des problèmes, échange de pratiques managériales
 - c. Continuer à réinterroger les outils et les méthodes de travail (plannings, chrono, suivi d'activité...)
- 4) Renforcer les liens avec les acteurs relais de la prévention : Encadrants, Ressources Humaines, médecin de prévention ...
 - a. Solliciter un appui-conseil en cas de situation dégradée ou préoccupante
 - b. Alerter en cas de difficultés
- 5) Favoriser les temps de convivialité
 - a. Proposer des déjeuners de service

b. Préserver des temps moins formels entre agents et l'encadrement

Quand ?

Dès à présent

Qui ?

- 1) Tous, l'encadrement aménage l'espace d'échange
- 2) Tous, l'encadrement met en œuvre
- 3) Encadrement, retours des agents
- 4) Tous
- 5) Tous